capitales provinciales afin de discuter de l'évolution des mécanismes de consultation fédérale-provinciale sur les relations culturelles internationales du Canada.

En 1980, un intérêt soutenu s'est manifesté pour la coopération internationale en matière d'éducation. Un accord de promotion des échanges, signé avec la Chine en juin 1979, a été prorogé en juillet. En vertu de cet accord, des chercheurs chinois peuvent venir étudier au Canada pendant un an ou deux à titre privé (par opposition aux étudiants qui viennent dans le cadre de programmes visant l'obtention d'un diplôme). Pendant l'année universitaire 1979-1980, 80 nouveaux candidats se sont ajoutés aux 280 qui étudiaient déjà dans des institutions d'enseignement canadiennes. Administré par le Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC), qui agit comme organisme de placement, le programme s'est avéré un succès grâce à l'appui des provinces et à l'excellente coopération de toutes les parties. C'est pourquoi le Ministère, en consultation avec le CMEC et les provinces, explore les possibilités d'organiser des programmes semblables avec d'autres pays.

Pendant l'année, le Ministère a prêté son concours dans l'organisation des visites à l'étranger d'un certain nombre de premiers ministres provinciaux. Le premier ministre Lévesque du Québec s'est rendu en France et en Belgique, et les premiers ministres Peckford de Terre-Neuve et Hatfield du Nouveau-Brunswick se sont rendus en Grande-Bretagne. En outre, de nombreuses visites à l'étranger ont été organisées pour des ministres de toutes les provinces. Plusieurs missions étrangères ont effectué des visites officielles dans des provinces canadiennes, notamment celles dirigées par feu le premier ministre Ohira du Japon, en Colombie-Britannique, par le vice-président chinois Bo Yibo, en Saskatchewan, par le ministre brésilien des affaires étrangères, M. Guerriero, au Québec et par le président mexicain Lopez-Portillo, en Ontario.

## Information pour la haute direction

Le Service d'information pour la haute direction est chargé de fournir une information détaillée sur la politique étrangère aux cadres supérieurs du Ministère, aux missions à l'étranger ainsi qu'aux autres ministères et organismes fédéraux qu'intéressent les relations extérieures du Canada. Le Service s'est acquitté de cette responsabilité en distribuant des résumés quotidiens des communications importantes entre l'administration centrale et les missions à l'étranger, ainsi qu'en publiant périodiquement des bulletins et des documents choisis sur diverses questions de politique étrangère.

## Communications et informatique

Quelque trois millions de messages télégraphiques ont été échangés pour appuyer tous les ministères ayant des programmes à l'étranger. Il a été possible de satisfaire à la demande toujours croissante grâce au programme de rééquipement qui a permis de beaucoup améliorer la capacité du réseau depuis quatre ans. Ainsi, on a pu absorber l'accroissement constant du nombre des messages acheminés tout en mainte-

nant les dépenses de fonctionnement à un niveau relativement stable en dollars constants.

La reconfiguration du réseau, y compris l'introduction des voies télégraphiques multiplex vers Londres et Paris, a contribué à limiter les coûts tout en fournissant de nouvelles liaisons téléphoniques entre l'administration centrale et ces missions. La mise en place du réseau de radiotéléscripteurs reliant Ottawa et le Moyen-Orient s'est poursuivie. Des installations sûres de transmission par fac-similé ont été aménagées dans 5 consulats aux États-Unis, comblant un besoin de longue date. Outre les visites normalement effectuées dans certaines missions, des inspections techniques spéciales ont été effectuées dans 30 missions.

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'implantation du système téléphonique canadien SL-1. Le système a été installé à Washington et à Paris; la planification progresse à un bon rythme pour son installation à New York, à Londres et à Tokyo.

Le service de courrier diplomatique a élargi son programme de coopération avec les services de courrier australien et britannique. En vertu de ce programme, chacun assure le service pour ses deux autres partenaires dans certains secteurs. Toutes les parties continuent de bénéficier de ces arrangements.

Afin d'accroître la productivité des opérations de dactylographie, il y a eu une nouvelle expansion des services de traitement des mots à l'administration centrale de façon à mieux appuyer les opérations du Ministère. Le traitement des mots s'est avéré d'une grande valeur pour la correction et la production de longs textes et d'autres documents dans des délais très courts. Des mesures ont été prévues pour faciliter la mise en place de systèmes de traitement des mots dans certaines missions.

L'implantation du système de documentation automatisé a beaucoup progressé. Du personnel para-professionnel supplémentaire a été embauché et plus de la moitié des documents de fond reçus sont maintenant cités dans la banque de données. Le système renferme également des bases de données sur les finances ainsi que sur la gestion du personnel et du matériel. En ce qui a trait à la gestion des documents, le Ministère a participé à un projet pilote du Conseil du Trésor sur l'accès à l'information et entamé la mise en place des dispositions qui lui permettront de s'acquitter des responsabilités qui lui incomberont lorsque le bill C-43 aura force de loi.

Les activités de consultation et de recherche de la Bibliothèque du Ministère se sont accrues de 24 % et son utilisation en direct de banques de données informatisées, de 34 %. Elle a poursuivi la mise au point d'une base de données statistiques informatisées pour faciliter la gestion des relations bilatérales du Canada avec les autres pays, et met actuellement au point son propre répertoire automatisé à accès direct afin de faciliter la consultation de sa collection.

## **Personnel**

Le Bureau du personnel est chargé du recrutement, de